

Instructions: Offer valid on qualifying retail purchases at authorized, participating Toyo Tire retail locations in Canada. Consumer must purchase a minimum of 4 new Qualifying Toyo Tires for the same vehicle to qualify for the rebate offer. Purchase must be between September 17th to December 15th, 2022. Claims must be received no later than 11:59 pm EST on January 30th, 2023 to qualify, and become the property of Toyo Tire Canada Inc. This rebate includes GST-HST and PST-QST as appropriate.

QUALIFYING TOYO TIRES AND REBATE DATES:

Rebate Dates: Purchase must be between September 17th to December 15th, 2022.

Qualifying Toyo Tires		Rebate amount:
Observe GSi-6 Observe GSi-6 HP Observe GSi-6 LS Observe GSi-5 (P185/60R16 86T) Celsius Celsius CUV Celsius Sport	Open Country Q/T Open Country A/T III Open Country C/T Open Country H/T II Open Country R/T Open Country M/T	\$ 70*
Extensa HP II Extensa A/S II Proxes Sport A/S Proxes S/T III	Open Country WLT1 Celsius Cargo Observe G3-ICE# #factory pre-studded models included	\$ 50*

* PRE-PAID VISA CARD

SUBMISSION - 2 ways to submit your rebate!

1. Online Registration - Easiest way - Go to www.toyorebate.ca login or register if you are new to the site. Follow the easy online registration procedure. Rebates registered online will be processed faster, however please allow 4-6 weeks from receipt of online claim.

The following must accompany a web registered claim:

1. A clear electronic copy of the retailers detailed invoice/receipt.

You will be asked to "attach" an electronic version of your invoice to your claim. If possible the retailer should email you a copy of your invoice. Scans in PDF and JPEG format will be accepted. Image MUST BE clear and legible. File size should be under 1 megabyte.

2. BY MAIL ONLY - slower way - For mail in only rebates, please allow 8-10 weeks from receipt of paperwork at rebate centre.

If you choose not to register your rebate online, you must submit the following:

1. A completed official Toyo Tire rebate form (available at participating Toyo Tire dealers or online at www.toyorebate.ca).
2. An original or clear copy of the retailers invoice/receipt.
Mail all documents via Canada Post mail, Canada Post Xpresspost, or courier (fax or email does not qualify) to the rebate centre.

WHERE TO SEND YOUR CLAIM - Send it via Canada Post mail, Canada Post Xpresspost, or courier (fax or email does not qualify) to :

"TOYO FALL 2022 REBATE CAMPAIGN"
c/o 6601 KITIMAT RD. MISSISSAUGA ON L5N 4J4

INVOICE/RECEIPT - Note: Retailer invoice/receipt (credit card receipt does not qualify) must have detailed information such as tire model and rim size, invoice number, purchase price, dealer name and complete address to qualify. **Incomplete invoices or illegible invoices will be rejected!**

TRACKING YOUR CLAIM - You may log onto www.toyorebate.ca at any time to review its status.

Forward all rebate inquiries to: info@toyorebate.ca
or by phone: 1-877-993-6999

REBATE PAYMENT: If all criteria are met, the customer will receive a prepaid Visa card at the predetermined rebate amount sent to the address provided. Visa® prepaid cards are issued by Peoples Trust Company pursuant to license by Visa Int. Trademark of Visa International Service Association and used under license by Peoples Trust Company. No cash access or recurring payments. Card valid for up to 12 months; unused funds will forfeit after the valid thru date. Card terms and conditions apply. See MyPrepaidCenter.com/site/Visa-univ-can. for complete details. For Toyo Tires rebate terms and conditions, go to www.toyorebate.ca. By participating, participants agree to be bound by these terms and conditions and the decisions of Toyo Tires. All decisions of Toyo Tires are final.

By submitting a rebate, you confirm you have read and agree to the rebate terms and requirements of this offer.

ELIGIBILITY: Open to residents of Canada only. You are not eligible if you are an employee, representative or agent of Toyo Tire Canada Inc., their respective affiliates, authorized dealers, subsidiaries, parent or related companies, advertising or promotional agencies, a member or employee of the independent rebate organization or a member of the immediate family (i.e. parent, sibling, child or spouse) or household of any of the above persons.

AUTHORIZED TOYO TIRE DEALER – Clarification

Clarification of an "Authorized" dealer eligible to offer the rebate campaign.

- A. Listed on the dealer search engine located on the corporate Toyo Tire web site (www.toyotires.ca)
- B. Or must be able to provide ALL of the following services to a Toyo Tire customer:
 1. Be able to display and sell Toyo Tires at their location in a professional manner.
 2. Install and balance Toyo Tires in a professional manner.
 3. Troubleshoot any service issue via test drive, adjustments etc.
 4. Service Toyo Tires purchased as outlined in the warranty manual, including inspecting and diagnosing the warranty issue. Reissuing, installing, and balancing products if necessary.
- C. Must be a Canadian retail location carrying Toyo Tires intended for the Canadian market distributed through Toyo Tire Canada Inc.
- D. Online purchases do not qualify for the rebate program.

Our goal is to provide full service to our customer ensuring satisfaction, not only when using our products, but also knowing they will have easy access to service should the unlikely event of a warranty issue.

GENERAL: Late, lost, incomplete, postage-due, illegible or misdirected entries or entries that are irregular, have been submitted through illicit means or do not conform with or satisfy any or all conditions of these Official Rules, will be judged void. This rebate offer is subject to all applicable federal, provincial and municipal laws and regulations. 4 new qualifying tires refers to a new purchase and does not include warranty or adjustment tires.

Instructions : Offre valide pour tout achat au détail admissible fait au Canada chez un détaillant Toyo autorisé participant. Pour être admissible au rabais, le consommateur doit acheter au moins quatre (4) pneus neufs Toyo admissibles pour le même véhicule. L'achat doit être effectué entre le 17 septembre au 15 décembre 2022. Pour être admissibles, les coupons-réponse doivent être reçus au plus tard le 30 janvier 2023 à 23 h 59 HNE, et ils deviennent la propriété de Toyo Tire Canada Inc. Le rabais comprend la TPS-TVH et la TVQ-TVP, le cas échéant.

PNEUS TOYO ADMISSIBLES et DATES DU RABAIS :

Période du rabais : L'achat doit être effectué entre le 17 septembre au 15 décembre 2022

Pneus Toyo admissibles		Montant du rabais :
Observe GSi-6 Observe GSi-6 HP Observe GSi-6 LS Observe GSi-5 (P185/60R16 86T) Celsius Celsius CUV Celsius Sport	Open Country Q/T Open Country A/T III Open Country C/T Open Country H/T II Open Country R/T Open Country M/T	70 \$*
Extensa HP II Extensa A/S II Proxes Sport A/S Proxes S/T III	Open Country WLT1 Celsius Cargo Observe G3-ICE# <small>#Modèles cramponnés à l'usine inclus</small>	50 \$*

* Une carte Visa prépayée

PRÉSENTATION - Deux façons de soumettre votre demande de rabais!

1. Enregistrement en ligne - le moyen le plus simple - allez à www.toyorebate.ca et connectez-vous ou inscrivez-vous si vous êtes nouveau sur le site. Suivez la procédure d'enregistrement en ligne facile. Les rabais enregistrés en ligne seront traités plus rapidement. Veuillez toutefois prévoir un délai de 4 à 6 semaines après la réception de la demande.

Les demandes enregistrées en ligne doivent être accompagnées des informations suivantes :

- Une copie électronique claire de la facture ou du reçu détaillé du marchand.**
Il vous sera demandé de joindre à votre demande une version électronique de votre facture. **Dans la mesure du possible, le détaillant doit vous envoyer par courriel une copie de votre facture.** Les documents scannés en format PDF et JPEG seront acceptés. L'image DOIT être claire et lisible. La taille du fichier doit être de moins d'un mégaoctet.

2. PAR COURRIER SEULEMENT - le moyen le moins rapide - dans le cas des demandes envoyées par la poste seulement, prévoyez de 8 à 10 semaines après la réception des documents au Centre de traitement des rabais. Si vous choisissez de ne pas enregistrer votre demande de rabais en ligne, vous devez fournir les documents suivants :

- Un formulaire de demande de rabais Toyo Tire (disponible chez les détaillants Toyo Tire participants ou en ligne à l'adresse www.toyorebate.ca) dûment rempli
- L'original ou une copie claire de la facture ou du reçu émis par le détaillant.**
Postez le tout au Centre de traitement des rabais par courrier régulier de Postes Canada, par Xpresspost de Postes Canada ou par messagerie (les envois par télécopie ou par courriel ne seront pas acceptés).

OÙ ENVOYER VOTRE DEMANDE DE RABAIS :

« PROGRAMME RABAIS TOYO DU L'AUTOMNE 2022 »
a/s de 6601 KITIMAT Road MISSISSAUGA ON L5N 4J4

FACTURE/REÇU - REMARQUE : pour être admissible, la facture ou le reçu émis par le détaillant

(reçu de carte de crédit non accepté) doit comporter des renseignements détaillés tels que le modèle de pneus, la taille de la jante, le numéro de la facture, le prix d'achat ainsi que le nom et l'adresse complète du détaillant. **Les factures incomplètes ou illisibles seront refusées!**

SUIVI DE VOTRE DEMANDE - Vous pouvez accéder à www.toyorebate.ca en tout temps pour vérifier l'état d'avancement de votre demande.

Si vous avez des questions relatives au rabais, veuillez les adresser à : info@toyorebate.ca
ou par téléphone au : 1-877-993-6999

PAIEMENT DU RABAIS - Si tous les critères sont respectés, le client recevra une carte Visa prépayée au montant de rabais prédéterminé envoyé à l'adresse indiquée. Ces cartes sont émises par la Compagnie de fiducie Peoples en vertu d'une licence octroyée par Visa Int, une marque de commerce de Visa International Service Association utilisée sous licence par la Compagnie de fiducie Peoples. Vous ne pouvez pas vous servir des cartes pour obtenir de l'argent comptant ni pour y porter des paiements récurrents. Carte valide pour une période maximale de 12 mois; les fonds inutilisés seront annulés après la date d'expiration. Des conditions d'utilisation s'appliquent. Rendez-vous à myprepaidcenter.com/site/visa-univ-fr-can pour plus de renseignements. Pour les conditions générales de remise de Toyo Tires, rendez-vous sur www.toyorebate.ca. En participant, vous acceptez les modalités de l'offre et les décisions de Toyo Tires. Toutes les décisions de Toyo Tires sont définitives.

En soumettant une remise, vous confirmez avoir lu et accepté les conditions et les exigences de cette offre.

ADMISSIBILITÉ - Ouvert aux résidents du Canada seulement. Vous n'êtes pas admissible si vous êtes un employé, un représentant ou un agent de Toyo Tire Canada Inc., de leurs sociétés affiliées respectives, distributeurs agréés, filiales, sociétés mères ou affiliées, agences de publicité ou promotionnelles, un membre ou un employé de l'organisation indépendante offrant le rabais ou un membre de la famille immédiate (c.-à-d. père ou mère, frère, sœur, enfant ou conjoint) ou ménage englobant n'importe laquelle des susdites personnes.

DÉTAILLANT TOYO TIRE AUTORISÉ - Précision

Précision de l'appellation « détaillant autorisé » à participer à la campagne de rabais.

- Figurer sur la liste générée par le moteur de recherche des détaillants résidant sur le site www.toyotires.ca.
- Ou être en mesure de fournir TOUS les services suivants à un client de Toyo Tire :
 - Avoir la possibilité de placer en démonstration et de vendre les pneus Toyo à leur emplacement de façon professionnelle.
 - Installer et équilibrer les pneus Toyo de manière professionnelle.
 - Diagnostiquer tout problème de service en effectuant des essais routiers, des réglages, etc.
 - Assurer le service des pneus Toyo achetés conformément au manuel de garantie, y compris l'inspection et le diagnostic des problèmes liés à la garantie. Remplacement, installation et équilibrage des pneus au besoin.
- Doit être un emplacement de vente au détail canadien arborant la bannière Toyo Tire pour des pneus destinés au marché canadien et distribués par Toyo Tire Canada Inc.**
- Les achats en ligne ne sont pas admissibles au programme de rabais.**

Notre objectif est de fournir à nos clients un service intégral et de leur donner satisfaction non seulement à l'usage de nos produits, mais également au niveau de la facilité d'accès aux services dans l'éventualité peu probable qu'un problème lié à la garantie survienne.

GÉNÉRAL - Les inscriptions tardives, perdues, incomplètes, dont l'affranchissement est insuffisant, illisibles ou mal adressées ou les inscriptions qui sont irrégulières, qui auraient été soumises par des moyens illicites ou qui ne se conforment ou ne satisfont pas à l'une ou à toutes les conditions de ces Règlements officiels, seront jugées nulles. Cette offre de rabais est soumise à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. La mention « 4 pneus neufs admissibles » désigne un nouvel achat et ne comprend pas les pneus sous garantie ou les pneus ajustés.